



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



24171163

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

25 NOV. 2024

Greffé
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0426 044 784**

Nom

(en entier) : **FLORIMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **rue du Chenêt 1 - 5150 Floriffoux**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats d'administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2024.

L'assemblée constate que les mandats des administrateurs sont arrivés à échéance. L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de renouveler pour une période de 6 ans les mandats des administrateurs arrivés à échéance lors de cette Assemblée Générale, à savoir :

- Monsieur Etienne de DORLODOT
- AGRIFLOR SA, représentée par Madame Marie-Christine de SHAETZEN van BRIENEN
- COGEFLOR SA, représentée par Monsieur Guillaume de DORLODOT
- SOGESA SA, représentée par Monsieur Gauthier de DORLODOT

Les mandats renouvelés expireront à l'AG 2030 et seront exercés à titre gratuit sauf décision contraire de l'AG.

Le Conseil d'Administration ici réuni, décide à l'unanimité d'appeler Etienne de DORLODOT aux fonctions d'administrateur-délégué qui accepte. Son mandat fixé pour une durée de 6 ans expirant à l'AG 2030, sera exercé à titre gratuit sauf décision contraire de l'AG.

Pour extrait conforme,
Etienne de DORLODOT,
Administrateur-délégué

Déposée en même temps : copie certifiée conforme du procès-verbal du 21 juin 2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/12/2024 - Annexes du Moniteur belge